



Chapitre 11 - La Culture, une ambition pour Caen

En préalable, nous rappelons l'inscription de la culture comme **vecteur essentiel de toute politique publique progressiste**.

Pendant très longtemps, les politiques culturelles ont eu pour objectif principal l'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle. Cela a induit un rôle plutôt passif du citoyen, celui de spectateur.

Une notion nouvelle a émergé ces dernières années : Il s'agit des droits culturels qui ont été précisés en 2007 dans la déclaration de Fribourg. Selon cette déclaration, **chacun doit pouvoir être libre de s'exprimer notamment sous une forme artistique, libre de choisir ses pratiques culturelles**.

Cette exigence de démocratie par les biens culturels impose désormais aux politiques publiques de s'ouvrir aux populations qui ne se reconnaissent pas dans l'offre institutionnelle, d'agir dans les territoires et les milieux en situation sociale fragile et plus généralement de permettre à tous les citoyens de n'être pas seulement spectateurs mais acteurs de la culture de leur choix.

A Caen, la richesse de l'offre culturelle est exceptionnelle et reconnue. Elle le doit à son histoire, son patrimoine, la qualité de ses équipements, mais surtout au dynamisme des créateurs et des professionnels.

Nous voulons aller encore plus loin et permettre au citoyen d'être plus qu'un spectateur : un acteur à part entière de la culture de son choix. .

1 . Un lien fort entre politiques culturelle et éducative

En 2013, la loi pour la refondation de l'école de la République a reconnu l'éducation artistique et culturelle comme une composante de la formation générale de tous les élèves. Ceci a conduit à une infinité de pratiques, de classes à projet artistique, d'éducation à l'image et au cinéma, de rencontres avec des artistes et des médiateurs, de sorties dans les établissements. Une autre mesure apparaît absolument prioritaire : renforcer l'enseignement de l'histoire des arts, permettant à chaque élève d'apprendre à voir et à comprendre.

Nous devons lier étroitement Culture et Education. Faire preuve en cette matière d'un réel volontarisme, celui de Jean Zay qui avait fait de ce couple - connaissance et création – le moteur même de l'émancipation

A Caen, sur la base d'un projet partagé, nous renforcerons le partenariat entre la Ville, les structures et associations culturelles ainsi que les mouvements d'éducation populaire - notamment les MJC et les Centres d'Animation présents dans tous les quartiers.

- Les avancées culturelles ne pâtissent pas de l'Education Nationale, au contraire. Cette liaison favorise la citoyenneté et est en parfaite cohérence avec la volonté de faire de Caen une "Ville Éducative". (Cf. Projet Éducatif de Citoyens à Caen) Dans ce cadre, aux résidences d'artistes seront associées des interventions dans les établissements scolaires et les structures éducatives.

- pour garantir cette cohérence, un seul élu pour ces deux domaines, bien sûr et plus encore en position « promontoire » ++

2-Un lien renforcé entre la Ville, les habitants et les acteurs de la Culture

Si la fracture culturelle est le plus souvent éducative ou sociale, l'approche par le territoire - c'est-à-dire le quartier - est celle dont les effets peuvent être les plus rapidement sensibles.

Un projet culturel de territoire, c'est d'abord la concertation, le partage et la co-construction du projet avec tous les acteurs culturels éducatifs et sociaux, et en particulier les acteurs de l'éducation populaire en place.

À ce titre, l'établissement de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens négociés entre la Ville et le réseau des centres d'animation et des MJC pourrait être un moyen efficace d'associer ces acteurs de proximité à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de réelle démocratie culturelle.

A l'échelle de la Ville, l'établissement d'un **dialogue direct** avec l'ensemble des acteurs, artistes et professionnels, est nécessaire. Concernés par le devenir de la Cité, au même titre que les autres acteurs économiques, sociaux... Ils doivent être consultés régulièrement. Cela suppose l'organisation de réunions régulières interprofessionnelles et de tous les secteurs, afin que soient partagés les codes, les langages, les représentations pour faciliter la confrontation entre les visions des politiques, celles des artistes professionnels et des habitants conduisant à une **conférence régulière** (bisannuelle ?) largement ouverte à tous les acteurs de la "Cité" afin de donner un sens à l'action (Analogie avec les biennales d'architecture et d'urbanisme).

3-quel enjeu territorial ? Quels moyens ?

Caen est le reflet de la situation nationale : la Ville possède tous les grands équipements nécessaires à la monstration (musée, théâtre, cinémas, salles de spectacle ...) mais a besoin de lieux de travail (ateliers, petites galeries, ...) nécessaires à la création, aux répétitions, d'espaces intermédiaires.

Cette politique de "petits lieux" est aussi à considérer comme l'occasion donnée à l'artiste d'être un apport de liberté, au milieu de la population. Ne plus considérer l'artiste comme un individu "hors sol" mais comme un créateur dont le projet doit être inscrit dans un contexte culturel, dans un rapport à définir avec un espace, une sociologie, une population.

Dans ce cadre, il nous faudra faciliter la **mutualisation des locaux municipaux** au service des acteurs de la culture, dans un cadre précis : ainsi les locaux scolaires inutilisés pourront être mis à disposition des associations de l'éducation populaire. De même les grands équipements publics comme le Théâtre ou le Cargo pourront ponctuellement accueillir leurs productions. Il nous faudra aussi faciliter l'expression du CNR dans les quartiers et les pratiques amateurs.

L'enjeu est de concilier un talent avec un territoire et sa population : c'est tout l'enjeu de l'"ancrage" de l'artiste dans un contexte.

Au total, pas de nouvelles constructions, pas de nouveaux équipements lourds, mais un aménagement du territoire culturel par des lieux décentrés, au service des artistes, au sein de la population.

4-Vers une cohérence culturelle à l'échelle de l'agglomération

Afin de garantir une politique culturelle pertinente et efficace, nous agirons pour une meilleure cohérence à l'échelle de l'agglomération.

- **Une compétence communautaire renforcée** : Nous défendrons l'intégration d'une politique culturelle forte au niveau de l'agglomération, en proposant un **Contrat de Cohérence** entre l'agglomération et les communes.
- **Le Théâtre de Caen, un bien commun** : Nous transformerons le statut du Théâtre de Caen pour permettre une meilleure cohérence de sa programmation avec les autres structures de l'agglomération et ouvrir plus largement ses portes aux publics du territoire.
- **Mutualisation des moyens** : Nous développerons la **mise en réseau des équipements culturels** pour optimiser les moyens et les ressources de l'agglomération.

5-La politique culturelle et la transition écologique

La question de la transition écologique est actuellement au cœur de tous les débats culturels avec une crainte majeure : que l'augmentation des coûts n'entraîne une politique de diminution de la création artistique ! D'où l'importance d'y réfléchir ...

L'organisation politique actuelle du financement est basée sur les appels à projet, ce qui pousse à multiplier ceux-ci. D'où une surproduction culturelle, notamment après les années de covid, et une absence de mutualisation des moyens, de coordination des acteurs de la culture ...

C'est pourquoi, dans les agglomérations, il est prioritaire de **mettre en place une politique en réseau** et une forte coordination des programmateurs.

D'autres questions ont émergé :

- Les déplacements du public. Les différentes enquêtes effectuées semblent montrer que ce ne sont pas les bâtiments ou les déplacements des artistes qui grèvent le bilan carbone de ce secteur d'activité mais les déplacements du public. Faciliter l'itinérance artistique des troupes peut également permettre de limiter l'impact de la mobilité des publics mais aussi de rapprocher la production artistique des publics les plus éloignés.
- La question du numérique est également centrale : considéré comme favorisant l'accès à la culture, le numérique a les faveurs de nombreux responsables, notamment de bibliothèques. A l'inverse, de nombreuses personnes évoquent la crainte que ce virtuel ne remplace le réel et pousse à l'isolement au lieu du rassemblement et de l'émancipation. Enfin, l'évaluation du coût environnemental du numérique est également une exigence à combler. Au total, l'utilisation de plus en plus importante du numérique dans l'innovation culturelle doit – a minima – être interrogée.
- Les équipements en soutenant la mutualisation des équipements et le développement des ressourceries de matériel.